

# BACHELOR CHARGÉ.E DES RESSOURCES HUMAINES

Certification professionnelle enregistrée au RNCP le 21/12/2023 par CDE FEDE France sous le titre "Charge de Développement des Ressources Humaines" et reconnue au niveau 6, Codes NSF 315, RNCP38438.

**Prérequis :** Être titulaire d'un diplôme de niveau 5.

**Durée :** 553 heures

**Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :** Etude de cas + Contrôles continus + Épreuve professionnelle de soutenance + Langue Vivante 1 : épreuve écrite et orale + QCM. Formation en présentiel, travaux en mode projet, pédagogie inversée, études de cas. Les blocs de compétences peuvent être validés dans leur intégralité tout au long de la formation. Il est également possible de valider 1 ou plusieurs blocs selon les objectifs du candidat.

## DESCRIPTION

Le chargé de développement des ressources humaines appartient à la famille des métiers de conseil et de pilotage. Il contribue à la définition de la stratégie RH de l'entreprise, au développement et à la gestion des ressources humaines de son groupe de protection sociale.

Le chargé de développement des ressources humaines occupe un poste polyvalent assurant plusieurs rôles au sein de l'entreprise. En premier lieu, il joue un rôle stratégique en coordonnant une équipe opérationnelle chargée de différents aspects techniques tels que la gestion des paies, des congés ou encore des formations. De plus, endossant un rôle de référent, il assume la responsabilité de la gestion du personnel, totale ou partagée, en fonction de la taille de l'entreprise. Parallèlement, il veille au respect des obligations légales. Enfin, ce professionnel est fortement impliqué dans le développement des compétences des salariés dans le cadre de la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels).

À cette fin, il encourage la diversité dans le recrutement ainsi que le développement des compétences des salariés par l'évaluation, la formation et l'évolution de carrière.

## PERSPECTIVES D'EMPLOI

Le chargé de développement des ressources humaines peut exercer dans tout type d'entreprise, dans tout secteur d'activité : industries, sociétés de services, cabinets de recrutements, etc. Il peut exercer à la fois au sein de grands groupes et de PME.

- Chargé de développement des ressources humaines
- Chargé de missions RH
- Chargé de recrutement
- Consultant en recrutement
- Gestionnaire RH
- Chargé de mission handicap
- Responsable du développement des ressources humaines

RESSOURCES HUMAINES  
COMMERCE - MANAGEMENT - MARKETING  
GESTION - NÉGOCIATION - DIGITAL



## INSCRIPTIONS

De Janvier  
à  
Septembre

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## COMPETENCES ET OBJECTIFS

- **BLOC 1** : Gérer l'administration du personnel et la fonction RH
- **BLOC 2** : Gérer l'environnement professionnel et les relations sociales
- **BLOC 3** : Mettre en œuvre la politique de recrutement
- **BLOC 4** : Mettre en œuvre la politique de développement des compétences

## PROGRAMME

### 1 - Administrer les Ressources Humaines

- Veille juridique et gestion réglementaire
- La gestion de la paie
- Accompagner la performance RH

### 2 - Le bien-être au travail et le dialogue social

- Gestion de la sécurité, de la santé et du bien-être au travail
- Gestion du dialogue social et des relations collectives

### 3 - L'optimisation de l'attractivité et du recrutement

- Marketing RH et marque employeur
- Recrutement
- Intégration des nouveaux collaborateurs

### 4 - Le développement d'une organisation apprenante

- La place de la formation dans l'entreprise
- Recueil des besoins en compétences
- Gestion et mise en œuvre du plan de développement des compétences

### 5 - Culture et Citoyenneté Européennes

- Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action
- Le management interculturel des ressources humaines

### 6 - Langue vivante européenne 1

- Ce module permet :
- D'acquérir le niveau B1 (écrit et oral) du CEFR de maîtrise d'une langue vivante européenne.

### 7 - Pratique professionnelle

Dans le cadre d'une expérience professionnelle en entreprise, il découvre son futur milieu professionnel en appréhendant les réalités d'une activité en rapport avec la gestion des ressources humaines. Cette expérience d'apprentissage est prolongée par la rédaction d'un rapport d'activité soutenu oralement devant un jury professionnel.